

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL312

présenté par

M. Aboubacar, Mme Berthelot, M. Fruteau, Mme Orphé, M. Said, M. Naillet, Mme Chapdelaine,
M. Polutélé et les membres du groupe Socialiste, écologiste et républicain

à l'amendement n° CL162 du Gouvernement

ARTICLE 11

À	l'alinéa 5,	substituer	aux	mots :
« en				métropole »
les				mots :
« dans l'hexagone ».				

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement aussi symbolique que rédactionnel.